

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 43

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **1 fr. 50** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES

St-Cergues s'est donné un écu divisé en deux parties verticalement. Sur la partie de gauche est une tour (l'observatoire !), posée sur un terrain oblique de haut en bas et de gauche à droite. Cette tour est surmontée d'une étoile. La partie droite de l'écusson est rouge ; sur ce champ est un sapin planté sur un mont vert à un seul sommet.

Le *Conteur* serait reconnaissant à la personne qui voudrait bien lui donner les couleurs du champ, de la tour et de l'étoile qui se trouvent à gauche ; ainsi que la couleur du sapin (vert probablement) sur le champ rouge. La disposition des « meubles » qui se trouvent sur cet écu ne nous paraît pas très heureuse. L'écu est trop chargé. La tour et l'étoile auraient suffi à constituer un écu très joli. Ces armes datent de 1920. Les meubles de ces armoiries devraient, dit-on, leur origine à un roman historique d'imagination la « Chronique de St-Cergues » paru, sauf erreur, à Genève en 1835.

Le papier officiel communal porte les armoires données ici, accompagnées de la devise « pointure descendrai ».

Nous devons les renseignements ci-dessus à M. le pasteur Vernaud, que nous remercions de son obligeance.

Vufflens-le-Château a pris en 1922 les belles armes des seigneurs de Vufflens, soit un écusson divisé verticalement en six bandes, alternativement or et bleu, ce champ ainsi formé est traversé en son milieu par une large bande horizontale d'or.

St-Georges. — A l'occasion de l'occupation des frontières, la commune a offert à ses soldats une médaille portant saint Georges à cheval terrassant le légendaire dragon. La commune a adopté le sujet de cette médaille comme armes en 1923. Les couleurs sont celles d'Aubonne, c'est-à-dire du district dont Saint-Georges fait partie. Le fond de l'écusson est rouge, le chevalier d'or et le dragon noir. Le patron des cavaliers et sa monture regardent la droite du spectateur ; ils sont « contournés » probablement pour laisser voir la manœuvre de la lance sur le dragon.

Sarzens au district de Moudon, s'est donné en 1923 un écu rouge chargé de trois bourdons d'or placés deux en haut, un en bas. C'est une allusion au sobriquet donné aux habitants de cette commune.



LA MARIETTA ET SA TSCHIVRA

EIN dâi, zeindrai, à la montagne, dein lè pâturadzou, lè lè fenné qu'ariant lè tchivrés et sè mettant dêrai et pas dè coûte po cein.

Ondzo quié la Mariette ariâvé sa bête, tot d'on coup la tsvrette latzé dâi gros, gran dè caïé avoué lou laci ! Commeint n'iré pas lou premi iadzou quié lou fasâi, la Mariette dè deré à la tchivra : Fâ pi tot, petita beguietta, lè reinmoëri dzo avoué la potse à crêbyâ.

Louis de Thierreins.

L'AILOU DÈ RICIN

N dzo que fasâi tsaud à grelli, onna gâléa grachaosa arroué tot impresâja à la pharmacie et demandé à l'apothicaire dè lâi préparâ dè l'ailou dè ricin. Mâ qu'on n'en cheinté pas lou goût.

— A votron servîço, m'ein vè vo lou prépara tot tsaud, lâi fa l'autro.

Et lou pharmacien sè met a potringâ dein on verrou de sirop d'ampoué on moué dè bon z'afférâ et lou bâille à la damuzalle en d'escent :

— Bâidé cein, vo fara dao bin ! fâ tant ! tsaud.

Apri l'avâi rémacha, la grachaosa demande à l'apothicaire se lou rémido etâi prêt :

— Mâ vo l'ai bu avoué lou sirop, que vo zé bâil !

— Oh monsu ! quié fa la damusalla, l'ailou dè ricin n'étai pas por mé, l'étai por mon oncliou !

La pourâ pernetta s'ein allâve ein sè tegnient-lou ventrou... mâ pas de riré.

Louis de Thierreins.

NUANCES

Lorsque Napoléon s'enfuit de l'île d'Elbe pour reconquérir la France, on put suivre dans les notes du journal officiel, le *Moniteur*, le succès de la marche de Bonaparte :

L'anthropophage, écrivit-il d'abord, est sorti de son repaire.

Puis de jour en jour :

L'ogre de Corse vient de débarquer au golfe Juan.

Le tigre est arrivé à Gap.

Le monstre a couché à Grenoble.

Le tyran a traversé Lyon.

L'usurpateur a été vu à soixante lieues de la capitale.

Bonaparte s'avance à grands pas, mais il n'entrera jamais à Paris.

Napoléon sera demain sous nos remparts.

L'empereur est arrivé à Fontainebleau.

Et enfin :

Sa Majesté Impériale a fait son entrée hier, au château des Tuilleries, au milieu de ses fidèles sujets.



LETTRE DE LA MI-OCTOBRE

N soleil d'été boudeur a fait place à un brillant soleil dès les premiers jours d'octobre et chacun jouit de ce renouveau.

Quel moment de ces journées est le plus beau ? Est-ce la matinée embaumée où les prés verdoyants sont lourds d'une rosée scintillante, ou bien l'après-midi, lorsque les lointains rappellent les vieux tableaux aux paysages vaporeux. Profitons de ces jours qui sont l'été par l'ardeur encore vive du soleil, et l'automne par les rutilants feuillages des pampres, des haies et des arbres.

Que dire des soirs où le couchant déploie tant de gloire dans le faste de ses ors. Le regard les retient, les garde et le jour suivant, en les retrouvant, l'homme avide de soleil et de lumière, sent son cœur s'ouvrir à la joie et entend demander, qu'il espère fait de soleil et de lumière encore.

Et l'on ne chauffe pas, c'est une économie sensible. Les marchands de châtaignes qui dressent déjà leurs petites cuisines ambulantes aux coins des rues de nos villes, semblent commettre une erreur de temps. A l'odeur affriolante de la châtaigne rôtie, il faut le tourbillon des feuilles mortes, sous la bise mordante, le ciel bas roulant des nuages que les passants examinent soucieusement en disant :

— Ça sent venir la neige !

A la campagne, ce temps exceptionnel a été particulièrement favorable à la récolte des pommes et des poires. Cueillies dans ces conditions, par ce temps chaud et sec, elles se conserveront mieux et seront un appoint d'autant plus précieux pour l'hiver, que cerises et prunes ont fait défaut. Les coings même, ces fruits après, à la robe cotonneuse, qui donnent cependant, savamment mélangés avec des pommes reinettes, une délicieuse confiture et une non moins délicieuse gelée, sont rares cette année.

— Voilà, me confiait mon vieil ami des champs, c'est ce qu'on appelle une année de rien, de presque rien, corrigea-t-il, dans un sentiment délicat de sincérité. Mais, dans notre village, on ne peut pas parler ainsi, parce qu'on a eu des enfants, cette année, mais des enfants ! ...

Après un instant de silence où il faisait, sans doute, un recensement mental de cette manne d'un nouveau genre, il ajouta :

— Chez nous, on croyait bien que c'était fini, qu'on n'aurait plus rien que cette petite-fille, et point de petit-fils, pour continuer le nom ; mais, on était dans la liste, à ce qu'il paraît, on a eu ce petit-fils...

Il est venu pendant la nuit, et le matin, ma femme qui avait toujours dit que ce serait un fils, a rappelé que ma grand'mère lui avait raconté que l'année où je suis né, ce gros poirier qu'on garde pour l'ombre, avait donné cette an-